42 MINISTÈRE



Accueil

Publié le 20.05.2020

## Le Comité analyse, recherche et expertise (CARE) Covid-19



Face à une crise sanitaire d'ampleur mondiale, la prise de décision publique se doit d'être éclairée par des experts scientifiques. C'est pourquoi le Président de la République a mis en place, le 24 mars dernier, le Comité analyse, recherche et expertise (CARE) Covid-19, composé de douze chercheurs et médecins, et présidé par Françoise Barré-Sinoussi, Prix Nobel de médecine. Cet organe indépendant, installé auprès d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, remplit une fonction d'expertise scientifique rapide, à la demande du gouvernement, auquel il adresse des avis.

## Éclairer les pouvoirs publics dans des délais très courts

Ils sont virologue, infectiologue-épidémiologiste, cancérologue, anthropologue, spécialiste des sciences des données-intelligence artificielle ou de la maladie de Lyme, expert auprès de l'ONU, spécialiste de la gestion des crises, ont découvert le virus du sida ou encore un traitement du lupus... Les 12 experts scientifiques, internationalement reconnus, qui composent le Comité analyse, recherche et expertise (CARE) Covid-19 disposent de compétences complémentaires. Une partie d'entre eux a été proposée par les directions des institutions de recherche concernées (Inserm, CNRS, CEA, Inrae, Inria, Institut Pasteur). Ce comité a été complété de personnalités qualifiées dont deux représentants du conseil scientifique Covid-19, pour assurer l'articulation entre les travaux des deux instances

Présidé par Françoise Barré-Sinoussi, virologiste à l'Institut Pasteur/Inserm, Prix Nobel 2008 de médecine et découvreuse du virus du sida, le CARE reçoit des demandes du gouvernement et propose rapidement un avis. Il analyse la pertinence des nombreuses propositions scientifiques, technologiques et thérapeutiques innovantes remontant d'une grande diversité d'acteurs, scientifiques, laboratoires de recherche, entreprises, biotechs... En s'appuyant sur son expertise et sur sa vision des projets qui lui sont soumis, le CARE produit également des notes thématiques de synthèse adressées aux ministres chargé de la santé et chargée de la

## Ses quatre sujets d'attention majeurs sont :

- · les tests diagnostic,
- · les essais de nouveaux traitements,
- · les pistes vers un futur vaccin,
- · l'apport du numérique et de l'intelligence artificielle.

## Les missions principales du CARE

- Donner un avis aux ministres chargé de la santé et chargée de la recherche sur des propositions (scientifiques, thérapeutiques, technologiques, etc.) de court terme qui peuvent permettre d'affronter la crise sanitaire ou la période de sortie de crise
- · Réaliser une veille nationale et internationale et informer ou alerter les ministres sur tout sujet pertinent pour la lutte contre l'épidémie.
- · Proposer aux ministres des éclairages ou des recommandations concernant la mobilisation de nos capacités de recherche et d'innovation pour lutter contre l'épidémie.



https://recherchecovid.enseigne mentsup-recherche.gouv.fr/le-co mite-analyse-recherche-et-exper tise-care-covid-19-48157